



DEMI-PENSION OU EXTERNAT LYCEE

Année scolaire 2021 – 2022

Pour rappel : le Self est situé au 49 rue Bobillot, 75013 Paris

INSCRIPTION ANNUELLE

Je soussigné(e) _____

Responsable de l'élève _____ Classe _____

Souhaite que mon enfant :

* Déjeunera **un ou plusieurs jours** par semaine :

* LUNDI

* MARDI

* MERCREDI

* JEUDI

* VENDREDI

* **Ne déjeune pas** à la cantine (Externe**)

Les élèves inscrits au self ont le statut de demi-pensionnaires surveillés. Le prix du repas est fixé à **7,60 €**. Nous vous rappelons que l'inscription est définitive et annuelle. Vous aurez la possibilité de revenir sur votre choix jusqu'au lundi 27 septembre par mail ou par courrier.

Ensuite, aucun changement ne pourra intervenir en cours d'année compte tenu de nos engagements avec le service de la restauration.

***Pour les externes, le repas pré payé est à 8,36€, le repas facturé est à 9,69€.*

DATE : _____

SIGNATURE :

** Merci de cocher la case correspondante à votre choix*

GROUPE SCOLAIRE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Ecole et Collège privés Sainte-Anne – Sainte-Marie – Lycée polyvalent privé Notre-Dame
UFA Notre-Dame (rattaché au lycée) – Centre de Formation Continue Saint-Vincent-de-Paul

49 rue Bobillot, 75013 PARIS – Tél : 01 45 80 02 13 ou 01 45 80 77 90 – Fax : 01 45 65 27 06
@ mail : contact@gs-svp.com - Site : www.gs-svp.com